

Avis sur le Rapport d'évaluation du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat)

Suivi par le Ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique, Mme Sabine Laruelle

Le 11 février 2009, la Ministre Sabine Laruelle demandait au CFDD de rendre un avis dans le cadre de la préparation de la réunion du GIEC des 21 au 23 avril suivants et du 5e "assessment report" , prévu pour 2014, et demandait de répondre à un certain nombre de questions.

L'avis a été rendu rapidement, le 27 mars 2009. Nous en remercions le Conseil pour cette rapidité, son efficacité et sa pertinence.

Cet avis rencontre principalement trois enjeux:

- 1) la transition vers une société plus pauvre en carbone;
- 2) amélioration de la dynamique (voire de la transparence) des négociations internationales;
- 3) l'intégration des sciences humaines et de la société au côté des autres dans les enjeux environnementaux et de développement durable.

Le 21 avril 2009, l'avis a été intégralement communiqué au secrétariat du GIEC. Les éléments majeurs de l'avis sont repris dans les documents de base et dans le sommaire du rapport du 5e assessment.

Par ailleurs, l'avis du Conseil relatif à une "low-carbon society" est traité dans le chapitre 6 du groupe de travail 3 sur l'atténuation.

Aussi, les mécanismes de marché et institutionnels sont abordés dans le groupe de travail 3. Toutefois, en dépit de l'insistance de la délégation belge, le résultat quant aux procédures et à la transparence sont mitigés. Il s'agit en effet d'un domaine assez complexe.

Enfin, ce chapitre 13 du groupe de travail 3 répond à l'avis en ce qu'il traite des accords de coopération et des instruments internationaux.

En conclusion, il faut souligner que cet avis du 27 mars 2009 a donc connu un certain succès d'estime.

Cabinet de la Ministre Sabine LARUELLE - Ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique

Pierre-Jean Delvoye
Cellule Politique scientifique